

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear with'n the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**LA**

**SEMAINE RELIGIEUSE**

**DE QUÉBEC**

**SOMMAIRE**

Les Causes de Béatification, 321. — Délégation apostolique permanente au Canada, 323. — Le mouvement catholique, 324. — L'instruction gratuite, 324. L'école laïque, 324. — La présence à l'école, 325. — Par téléphone, 325. — A noter, 325. — Tarif postal, 325. — M. L'abbé Peyramale curé de Lourdes, 325. — Histoire du Cap-Santé, 332. — Nécrologie, 336. — Memento hebdomadaire, 336. --

---

**LES CAUSES DE BEATIFICATION**

De Québec et de Montréal (1)

Pendant son séjour à Rome, Mgr l'archevêque de Montréal a vu M. Minetti, l'avocat distingué chargé des causes de béatification commencées depuis quelques années à Québec et à Montréal. Ces causes, au nombre de quatre, sont celles du vénérable Mgr François de Montmorency Laval, de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, de la vénérable Mère Marguerite Bourgeois et de la vénérable Mère d'Youville. Monseigneur ayant prié M. Minetti de lui dire ce qu'il pensait de ces causes diverses, en a reçu une belle réponse, qu'il a eu la bonté de nous envoyer et dont nous sommes heureux de publier la traduction française.

C'est un éloquent hommage rendu aux vertus héroïques du premier évêque de Québec et des trois femmes illustres, fonda-

(1) La Semaine Religieuse de Montréal.

No 21 — 15 janvier, 1898.

trices de communautés religieuses, auxquelles notre pays est redevable de tant de bien :

Révérendissime Seigneur,

Pour me conformer au désir exprimé par Votre Grandeur, de connaître mon sentiment sur les quatre causes de béatification canadiennes qu'étudie en ce moment la Sacrée-Congrégation des Rites, m'autorisant de ma longue expérience d'avocat près de la même congrégation, j'ai l'honneur de vous assurer que toutes sont extraordinairement belles et édifiantes ; et j'ai pleine confiance qu'elles aboutiront de la manière la plus conforme à vos vœux.

Chacune de ces causes présente un caractère spécial et personnel aux serviteurs de Dieu. Le vénérable François de Montmorency Laval, premier évêque de Québec, qui, au prix de labeurs incessants, a porté la lumière de l'Évangile chez des nations encore incultes et barbares, se fait remarquer par l'exercice continu des vertus héroïques. Je rappellerai en particulier les œuvres admirables qu'il a fondées pour le bien de la religion et de la société, son zèle pastoral, et surtout sa fermeté à maintenir les droits du Siège Apostolique.

La vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice du monastère des Ursulines de Québec, est un véritable modèle d'abnégation, de sacrifice, de pénitence, de prudence dans la direction de son monastère, et de pur amour de Dieu, qui la gratifia de dons surnaturels.

Et la vénérable Marguerite Bourgeois, qui n'hésita pas à traverser plusieurs fois l'océan pour fonder la congrégation des sœurs de Notre-Dame, à Montréal ! On ne sait qu'admirer davantage, de ses éminentes qualités ou de son humilité profonde. Son zèle pour le salut des âmes est incomparable ; on lui doit la sérieuse instruction et l'éducation sincèrement catholique qui sont l'honneur des familles.

Que penser de la vénérable Marie-Marguerite, veuve d'Youville, fondatrice des sœurs de Charité de l'Hôpital-Général de Montréal ? En elle, on peut le dire, la charité ne connut point de bornes. Le grand courage qui lui permit d'affronter des obstacles de tout genre, sa patience inébranlable dans les contradictions et les tribulations, son entière résignation dans les douloureuses épreuves, sa foi vive en Dieu, en font la parfaite image de la " femme forte " dont parle la Sainte-Ecriture :

Voilà, Révérendissime Seigneur, mes impressions sur les causes susdites. Ma conviction est qu'elles aboutiront, en définitive, à un succès éclatant, pour la gloire de Dieu et de l'Eglise, et pour l'édification des fidèles.

Avec le plus profond respect et la plus parfaite considération, j'ai l'honneur de me dire,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très dévoué serviteur,

GIOVANNY MINETTI, avoc.

Rome, le 11 novembre 1897.

A Sa Grandeur,

Mgr PAUL BRUCHÉSI,

Archevêque de Montréal.

### Délégation apostolique permanente au Canada

La correspondance suivante, adressée de Rome à l'Univers, en date du 13 décembre dernier, ne permet plus de douter que le Premier du Canada n'ait sollicité l'institution d'une délégation apostolique permanente.

“ Evidemment il n'a jamais été question d'instituer une “ nonciature ” apostolique à Ottawa. Mais comme il ne s'agit pas de jouer sur les mots, je puis vous assurer d'une façon certaine, informations prises, que le chef du gouvernement fédéral canadien, M. Laurier, a formellement demandé au Saint-Siège l'institution d'une “ délégation ” apostolique permanente, M. Laurier y était amené par la constatation des premiers bienfaits obtenus, sur le terrain de la pacification des esprits pendant la délégation temporaire remplie au Canada par Mgr Merry del Val. Peut-être aussi M. Laurier se proposait-il ainsi de donner quelque satisfaction aux catholiques canadiens, dont l'appui lui fut très utile lors des dernières élections et qu'en retour il n'a pas su contenter dans la grave question des écoles au Manitoba

“ Seulement il est arrivé que les démarches de M. Laurier auprès du Saint-Siège pour avoir la délégation apostolique se sont heurtées, une fois connues, à l'opposition des protestants surtout dans l'Ontario et dans le Manitoba, où ils sont prépondérants. Et, comme il s'agit, en vue des élections partielles qui vont avoir lieu dans l'Ontario, de ne pas irriter cette opposi-

ton, M. Laurier a cru expédient, pour la calmer, de lancer son démenti sur le projet relatif à la représentation officielle du Saint-Siège.

“ Mais il n'en est pas moins vrai, encore une fois, que la demande en a été faite et que même elle a trouvé l'appui de quelques hommes politiques d'Angleterre, parmi lesquels sir Charles Russell, qui vint tout exprès ici vers la fin du mois dernier.”

### Le Mouvement catholique.

Tel est le titre d'une Revue hebdomadaire que l'on vient de fonder aux Trois-Rivières, et dont le premier numéro est parfait sous tous les rapports.

“ Les questions purement politiques, lisons-nous dans son programme, ne trouveront aucune place dans nos colonnes. Mais il va sans dire que celles qui, par un côté ou un autre, touchent aux droits de l'Eglise et mettent en cause un motif d'intervention de sa part seront traitées dans l'esprit qui s'attache à une œuvre exclusivement et sincèrement catholique.”

Ce programme nous va à merveille, puisqu'il est celui de la *Semaine Religieuse* de Québec, et nous saluons avec joie l'arrivée de ce nouveau combattant. Les temps sont difficiles et menacent de l'être davantage, il faut donc multiplier les organes de la presse vraiment catholique, se réveiller pour tout de bon et faire la lutte contre l'ennemi, sans trêve ni merci.

### L'instruction gratuite

Tant que les ministres d'un gouvernement ne seront pas assez fortunés ou assez généreux pour faire fonctionner nos écoles à même leur bourse — ce qui n'est pas près d'arriver, — ils ne pourront jamais dire que l'instruction est gratuite. Pré-tendre donner gratuitement aux contribuables ce qu'on leur fait payer, directement ou indirectement, c'est vraiment se moquer d'eux d'une manière trop cruelle.

### L'école laïque

N'est pas celle dont le professeur est un laïque, mais une école dont l'enseignement est neutre. Il n'est pas excusable de confondre en pareil cas.

---

### La présence à l'école

En 1896 la moyenne de la présence des enfants à l'école a été de 75 par cent dans la province de Québec, et de 44 seulement dans celle d'Ontario.

---

#### Par téléphone

Une bonne histoire de téléphone qui vient de se passer à Berne :

Un gros marchand de bestiaux qui venait d'envoyer à l'abattoir un troupeau de veaux, voulut téléphoner à cet établissement.

La demoiselle du téléphone, distraite, lui donna la communication avec l'Hôtel de Ville, où le Conseil municipal tenait séance.

On juge de la stupéfaction du président lorsqu'il s'entendit demander par une voix inconnue : " Est-ce que tous les veaux sont arrivés ? "

---

#### A noter

Si les hommes d'œuvres comprenaient tout le mal que la mauvaise presse fait au peuple, les mauvais journaux seraient moins prospères et les bons le seraient davantage.

---

#### Tarif postal

La réduction du tarif postal pour l'Angleterre est ajournée indéfiniment.

---

### M. l'abbé Feyramale curé de Lourdes

(Suite)

Ce qu'il nommait ainsi, c'était son propre bras, vigoureux comme celui des plus rudes montagnards de la chaîne Pyrénéenne. On raconte qu'à une procession de la Fête-Dieu, un capitaine de cuirassiers, en congé dans le pays, et connu par son animosité contre toute idée religieuse, affectait sur le trottoir de fumer arrogamment son cigare, et, au grand scandale

de tous, de garder son chapeau sur la tête devant le Saint-Sacrement. L'abbé Peyramale sort des rangs et, d'un geste impérieux, jette par terre cigare et chapeau. L'officier veut lever le bras, mais ses deux poignets se sentent pris dans des tenailles d'acier. Après lui avoir reproché son indigne conduite : " Allez maintenant, que Dieu vous pardonne ! Si vous faites un mouvement, je vous ploie à genoux publiquement aux pieds du Dieu que vous avez insulté. "

Le mécréant confus se dérobe par une rue latérale pendant que l'abbé reprend tranquillement sa place dans la procession. Après deux années de vicariat à Vic, l'abbé Peyramale fut nommé premier vicaire de la paroisse de Saint-Jean, à Tarbes. Nul ne dira quelle fut la désolation de Vic-en-Bigorre. Un fait demeuré traditionnel signala le passage de l'abbé dans cette ville. De tout temps, paraît-il, en un jour de l'année, qui n'était point une fête religieuse, le peuple de la paroisse se portait en masse dans l'église, arborant une bannière profane, musique et tambour en tête, et en faisait le tour, sans nulle prière et au milieu d'un vacarme affreux. A la vue de ce qu'il considérait comme un sacrilège, l'abbé Peyramale chercha à faire sortir les profanateurs du temple ; saisi d'une sainte indignation, il voulut lacérer les cordons de la bannière pour les jeter sous les pieds. Le sacristain tenait ouvert un énorme couteau catalan sans oser s'en servir. L'abbé le prit d'un geste rapide et dans un faux mouvement il se transperça la main de part en part. Il lève alors son bras ensanglanté sur la foule effrayée en la suppliant de ne plus profaner le temple du Seigneur, elle sortit muette et honteuse. Depuis ce jour il ne fut plus question de pareilles saturnales. Le sang de l'abbé Peyramale avait noyé la superstition.

En 1842 il fut envoyé à Aubarède, avec le titre de desservant ; là, il lutta avec énergie contre le scandaleux travail du dimanche. Il montait à son clocher pour voir si l'on ne commettait pas d'infraction.

Ayant aperçu un paysan qui revenait le dimanche par un beau temps avec un chariot rempli de gerbes, il adresse des reproches au conducteur, monte sur le chariot et d'un bras vigoureux jette les gerbes dans le champ. Depuis ce jour personne ne travailla le dimanche à Aubarède.

Il dut quitter sa paroisse pour être aumônier de l'hôpital de

Tarbes. Il avait été le vrai type du curé de campagne ; de même, à l'hospice civil et militaire, il réalisa l'idéal du véritable aumônier. L'abbé Peyramale était à Tarbes depuis trois ans ; la cure d'une petite ville des Hautes-Pyrénées étant vacante, il fut nommé curé de cette ville encore obscure et inconnue qui se nommait **LOURDES**.

Au mois de novembre 1854, les regards de l'Univers catholique étaient tournés vers Rome. Un fait inouï depuis bien des siècles allait s'accomplir : La définition d'un dogme par la voix infallible du chef suprême de l'Eglise. Le 8 décembre, au milieu d'un concours immense de cardinaux, d'évêques, de prêtres et de fidèles, Sa Sainteté le Pape-Pie IX promulguait officiellement le dogme de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte-Vierge Marie. En ce même temps pendant que le pape proclamait devant le monde entier cette vérité ancienne et ce dogme récent, une invisible main allait chercher dans l'humble cellule d'un hospice, l'apôtre, alors ignoré, qui serait à Lourdes, l'instrument des desseins de Marie, son coopérateur ardent et infatigable, le fondateur de son temple et, pour tout dire en un mot, le prêtre de l'Immaculée Conception.

L'abbé Peyramale prit possession de la paroisse de Lourdes le 9 janvier 1855 ; quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis son installation, qu'il était aimé et vénéré dans la ville et les environs. Qui se donne tout entier ne tarde pas à tout conquérir, et l'abbé Peyramale se donnait sans réserve. De même qu'en ses précédentes étapes, les miséreux, les infortunés, les gens visités par le malheur, avaient vite connu le chemin de la maison toujours ouverte aux indigents. Aussi eut-il souvent maille à partir avec sa dévouée servante qui se désolait en voyant les armoires se vider et le diner qu'elle avait préparé avec tant de soins disparaître dans la besace d'un mendiant. L'indignation de l'estimable domestique était grande en s'apercevant que son maître se trouvait souvent réduit à une pénurie absolue, et que tout le patrimoine qu'il avait reçu de son père était absorbé dans les aumônes. La force physique de l'abbé Peyramale était encore au service de ceux qui avaient besoin de son aide : elle lui servait à sauver et à ramener les pécheurs à Dieu.

Un impie de la contrée, hostile à toute idée religieuse, évitait toujours de rencontrer le bon abbé. La Providence leur ménageait



une entrevue. Le mécréant conduisait dans un chemin creux, une charette chargée d'une pièce de vin. Voilà que tout à coup l'une des roues s'enfonça dans une ornière profonde, le cheval s'abat, le malheureux conducteur se trouve pris entre la roue et le talus ; dans l'impossibilité absolue de se dégager, il devait être écrasé en quelques minutes et poussait des cris déchirants. D'aventure le curé Peyramale suivait le même chemin ; il voit le péril, il accourt. Faites un acte de contrition ! crie-t-il au charretier, je vous absous de vos péchés. Tout en récitant la formule de l'absolution *in articulo mortis*, il se glisse sous la charette et, au risque de se rompre l'épine dorsale, il plie en arc-boutant son corps athlétique et soulève pour un instant ce poids énorme, en délivrant ainsi le moribond. Le lendemain matin cet homme frappait à la porte de son sauveur pour le remercier, en le priant de le décharger du fardeau qui écrasait sa conscience et redevenait un véritable chrétien.

Un soir d'hiver le doyen de Lourdes, en revenant d'assister à l'inauguration d'un chemin de croix dans une paroisse assez reculée de la montagne, fit la rencontre de plusieurs loups qui le suivirent jusque dans la grande rue de la ville. L'un des habitants, sortant de sa maison, aperçut cette étrange rentrée du doyen de Lourdes dans son doyenné. Le Lourdais épouvanté cria au secours ! Ce n'est rien, dit le curé ; ce sont trois compagnons qui ont tenu à me faire la conduite. Maintenant qu'ils m'ont ramené jusque dans ma caverne ils vont retourner à leur presbytère : c'était un plaisant jeu de mots. Au bruit des fenêtres qui s'ouvraient et à l'aspect des lumières, les loups épouvantés prirent la fuite. On disait le lendemain dans la ville : s'ils étaient entrés chez notre curé, il était capable de les transformer en gens de bien. Claire allusion à certaines conversions étonnantes opérées par ce prêtre, à qui on ne résistait point. La paroisse ne possédait pas de presbytère ; le curé était en location avec des meubles d'emprunt ; mais il ne montrait point la même indifférence pour la maison de Dieu. Son église bâtie depuis près de mille ans menaçait ruine ; il mûrissait le projet de la reconstruire, lorsque survinrent, à la grotte de Lourdes, en février 1858, les événements dont le bruit n'allait pas tarder à remplir le monde entier.

Nos lecteurs connaissent en détail les apparitions de la Sainte Vierge aux grottes de Massabielle, à une jeune enfant de Lourdes,

appelée Bernadette Soubirous ; nous rapporterons seulement dans ce récit les traits concernant directement l'abbé Peyramale. Pendant que se passaient à la grotte tous ces faits extraordinaires, le Curé montra une grande prudence en s'interdisant à lui-même ainsi qu'à son clergé d'y prendre aucune part, avant que l'autorité épiscopale se fut prononcée. Il chargea quelques laïques intelligents et sûrs de se rendre aux roches Massabielle, toutes les fois que Bernadette et la multitude s'y transporteraient, ne voulant avoir aucun rapport avec la voyante avant d'avoir des preuves irréfragables de l'action divine dans ces apparitions. Enfin, le 13 février, la foule se trouvait à la grotte ayant devancé les premiers rayons du soleil. Bernadette y arriva ; elle s'agenouilla humblement, appuyant l'une de ses mains sur un cierge béni qu'elle avait apporté ou qu'on lui donna, et tenant, de l'autre le chapelet.

L'Auguste Souveraine du Paradis arrêta sur l'enfant un regard plein d'une inexprimable tendresse. — Bernadette ! disait la divine mère. — Me voici, répondit l'enfant. — J'ai à vous confier un secret pour vous seule, et à la fin du dialogue, elle ajouta. " Et maintenant, ma fille, allez dire aux prêtres que je veux que l'on m'élève ici une chapelle. " — En prononçant ces mots sa physionomie, son regard et son geste semblaient promettre qu'elle y répandrait des grâces sans nombre. La voyante, s'étant levée, avait pris le chemin de Lourdes, escortée de la multitude immense qui avait assisté à son extase, l'enfant allait transmettre son message à celui qui devait être, après elle et avec elle, le plus grand et le plus fidèle instrument de l'œuvre divine. Le Curé reçut sévèrement l'enfant pour l'éprouver, et savoir si elle disait réellement la vérité ; il lui demanda comme preuve de ces révélations, un signe extérieur surnaturel affirmant que la Sainte Vierge voulait être honorée d'une manière particulière aux grottes de Massabielle.

Le jaillissement miraculeux de la source, la guérison d'un malheureux ouvrier atteint depuis vingt ans d'une amaurose incurable et pourtant disparue pendant qu'il se frottait les yeux avec cette eau désormais miraculeuse, et plusieurs autres guérisons obtenues par le même moyen, changèrent en certitude tous les doutes du respectable pasteur. L'autorité civile s'était émue de ce qui se passait à la grotte. Le préfet résolut de faire arrêter Bernadette et de la faire conduire à Tarbes, l'abbé Peyramale

ne put contenir l'explosion de son indignation devant le procureur impérial : " Une telle mesure serait la plus odieuse des persécutions, lui dit-il : c'est illégitime. Prêtre, curé doyen de la ville de Lourdes, je me dois à tous, et en particulier aux plus faibles ; on me trouvera sur le seuil de la porte de cette humble famille, et avant de toucher à un seul cheveu de la tête de Bernadette, ceux qui viendront pour l'arrêter auront à me renverser, à me fouler aux pieds. " L'attitude énergique, prise par le curé de Lourdes, finit par mettre fin à ces persécutions. La commission ecclésiastique nommée par l'évêque ayant terminé son enquête et constaté la réalité des cures merveilleuses accomplies par l'eau de la grotte, Mgr Laurence, évêque de Tarbes, donna sa haute approbation ; mais avant d'avoir la sanction du Saint-Siège, il voulut acheter les terrains où s'étaient accomplis tant de prodiges. Quelques mois après cette acquisition des roches Massabielle, le 18 juillet 1862, fut publié le mandement de l'évêque proclamant la réalité des apparitions surnaturelles de Lourdes, et faisant appel au monde chrétien afin d'obtenir de la piété des fidèles les fonds nécessaires pour l'érection de la chapelle demandée par la Vierge Marie. L'évêque laissa toutes choses sous la direction de l'abbé Peyramale, curé de Lourdes, qui reçut les dons des nombreux croyants. " Je veux, dit-il à l'architecte, un temple de marbre aussi magnifique que le pourra concevoir votre imagination, fussiez-vous Michel-Ange, ce sera encore étrangement indigne de la Vierge apparue ici. "

Le temple se construisit donc dans les proportions marquées par le curé Peyramale. Les abords de la grotte furent nivelés, une belle route conduisit aux roches Massabielle, les rives du fleuve furent plantées et formèrent une magnifique promenade. Les abords de la grotte où la Vierge était apparue furent disposés par lui en vue de l'avenir, dans lequel il avait une foi enthousiaste et prophétique, car il répétait souvent : " Le Monde entier viendra à cette source. "

Le zélé curé trouva un aide puissant dans Mesdemoiselles de Lacour, venues des environs de Lyon en pèlerinage à Lourdes. Elles admiraient la façon dont il comprenait la direction du pèlerinage. Elles sollicitèrent l'honneur insigne de s'associer à son labeur. Elles demandèrent à placer une statue de la Sainte Vierge exécutée sur les indications de Bernadette, dans la forme où la voyante l'avait contemplée, afin que l'on puisse adresser

des prières qui monteraient vers le ciel. . . . Et d'où les miracles descendraient sur la terre, ajouta le curé de Lourdes.

Ce fut par la bénédiction de cette statue en marbre blanc que l'évêque et le clergé prirent officiellement possession de la grotte de Lourdes, le 4 août 1864 ; il y eut une procession magnifique qui partit de l'église de la paroisse pour se rendre à la grotte de l'Apparition. Mesdemoiselles Lacour chargèrent l'abbé Peyramale de faire bâtir une maison sur les rives du Gave, dans l'île de Savy, séparée de la grotte par un ruisseau que traversa Bernadette, afin de donner l'hospitalité aux évêques et aux prêtres qui voudraient s'agenouiller auprès de la source sacrée. Cette maison porte le nom de Chalet des évêques. Malgré sa merveilleuse activité, vint un moment où le curé de Lourdes se sentit impuissant à suffire seul à sa tâche grandissante, et demanda à Monseigneur quelques vicaires de plus pour le seconder. Sa Grandeur envoya des missionnaires diocésains investis du privilège d'administrer le pèlerinage.

Le curé Peyramale se renferma alors dans le soin et le souci de sa chère paroisse. La sainte popularité du curé des apparitions s'étendait au loin. Elle ne fut point inaperçue des hauteurs du Vatican.

Au commencement de 1874, le Pape Pie IX décerna à l'abbé Peyramale, curé de Lourdes, le titre de Protonotaire apostolique, comme une juste récompense due aux éminentes actions et aux mérites éclatants du zélé pasteur. La promulgation de sa nomination eut lieu du haut de la chaire de Lourdes. La joie fut universelle dans la cité, il y eut fête publique et illumination. La population entière se porta à la demeure de l'homme de Dieu, qui dut revêtir malgré lui et à son corps défendant la soutane violette et accepter la *cappa magna*.

L'abbé Peyramale ayant exécuté les ordres de Marie qui voulait avoir une chapelle au-dessus des grottes Massabielle, et la magnifique basilique étant à peu près terminée, revint à sa première idée : la reconstruction de son église paroissiale.

Il fit appel à la générosité des évêques, des prêtres et des fidèles, les travaux furent menés avec une grande activité, et, en dix-huit mois, l'édifice monta jusqu'à la naissance des voûtes ; mais les fonds étant venus à manquer, on dut suspendre la construction de cette église, qu'il ne devait pas voir achevée. Une courte et douloureuse maladie vint l'enlever aux travaux

de la terre pour lui ouvrir les portes du ciel, le 8 septembre 1877. A cette mort si soudaine la consternation fut indescriptible. Tout le peuple dont il était le père, tout le pays dont il était la gloire se couvrit d'un voile de deuil. Les funérailles furent magnifiques; il n'y eut qu'un cri unanime pour demander que le corps du bon curé reposât dans cette crypte qu'il avait édiflée, dans cette église restée inachevée et où les paroissiens voulaient aller prier sur son tombeau.

Le 14 septembre 1897, vingtième anniversaire de la mort de Mgr Peyramale, le Curé, les habitants et la municipalité de Lourdes, après avoir récité un De Profondis sur la tombe du vénérable pasteur défunt, s'engagèrent à reprendre les travaux de leur église paroissiale, réalisant ainsi les vœux si chers de l'abbé Peyramale.

## HISTOIRE DU CAP-SANTÉ

(Suite)

Pieux, zélé, érudit, d'une exquise urbanité, prédicateur remarquable, excellent administrateur, doué d'un grand jugement, il possédait un ensemble de qualités qui se trouvent rarement réunies à la fois chez le même homme. C'est le témoignage que lui rendent tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

Le premier recteur de l'Université Laval, M. Louis-Jacques Casault, qui s'y connaissait en hommes, ne parlait jamais de M. Gatien dont il avait été l'un des vicaires, que dans les termes les plus élogieux. Chaque fois que l'occasion s'en présentait, il aimait à rappeler le charme de sa conversation, la distinction de ses manières, son érudition, la sûreté de son jugement, son expérience des hommes et des choses, son esprit observateur et méthodique, ses talents administratifs et ses aptitudes pour l'enseignement.

M. Gatien continua dans sa cure le même genre de vie qu'au Séminaire, autant que le permettaient les devoirs du saint ministère. Il était tout entier à l'administration de sa paroisse, et les loisirs qu'il pouvait économiser, étaient consacrés à l'étude. On ne le surprenait jamais inoccupé.

Ses Mémoires sur la paroisse, comme on a pu le constater révèlent la plupart des qualités que nous venons de mentionner,

et en sont, pour ainsi dire, la photographie. Les questions en jeu de son temps y sont discutées avec beaucoup de compétence. Il est évident qu'il est maître du sujet qu'il traite. Après l'avoir nettement exposé, il dégage avec aisance le vrai du faux, et porte ensuite un jugement qui s'impose, et que l'avenir est venu confirmer. La plupart de ses appréciations sont restées inattaquables, et si les mêmes matières étaient aujourd'hui remises en discussion, il serait impossible de juger autrement, sans déraisonner.

Ces Annales rédigées en 1830, dénotent aussi chez l'auteur une connaissance étouffante de notre histoire, si l'on songe qu'à cette époque, Garneau et Ferland n'avaient encore rien écrit. Le style est simple, naturel et précis, comme il convient à ce genre de travaux.

La partie mécanique de ces Mémoires accuse également certaines qualités de son auteur. Il suffit pour s'en convaincre, d'un simple coup d'œil sur ce manuscrit, écrit en caractères nets et réguliers, de la première à la dernière ligne, ordonné à la méthode, relié avec soin et accompagné de cartes et de plans.

Cette monographie, fait donc honneur à son auteur, et restera comme l'un des documents les plus précieux de cette époque.

Nous le répétons, M. Gatien était certainement l'un des prêtres les plus éminents du clergé de son époque. D. G.



**M. Lefrançois**  
Huitième curé (1844-1848.)

### Sommaire :

Nomination de M. Lefrançois. — Détails biographiques. — Installation de deux poêles dans l'église. — Visite pastorale de 1845. — Ordonnances de l'évêque. — Erection d'un chemin de croix. — Nomination d'un procureur chargé de la tenue des comptes des marguilliers. — Délégation de M. Proulx au sujet d'un nouveau presbytère. — Lettre de Mgr Signay aux fidèles du Cap-Santé. — M. Lefrançois quitte le vieux presbytère pour aller résider dans la maison du Dr Gaucher. — Les marguilliers refusent de déposer à la banque l'argent de la fabrique. — Reproches que les paroissiens faisaient à M. Lefrançois. — Liste des vicaires. — Ordination du deuxième prêtre originaire du Cap-Santé. — M. Lefrançois quitte le Cap-Santé. — Les dernières années de sa vie.

M. l'abbé Joseph Philippe Lefrançois fut appelé à recueillir la succession de M. Gatien, et prit possession de son nouveau poste en octobre 1844.

Né au Château-Richer le 26 mai 1791, et ordonné le 12 mai 1817, M. Lefrançois fut d'abord vicaire à la Rivière-Ouelle jusqu'en 1819, directeur du collège de St-Hyacinthe, de 1819 à 1821, missionnaire dans la Gaspésie, de 1821 à 1824, et curé de Ste-Claire, de 1824 à 1836, époque à laquelle il se retira momentanément de l'exercice du saint ministère. Jugant que sa santé était suffisamment rétablie lorsque la cure du Cap-Santé lui fut offerte, il crut devoir l'accepter.

Bien qu'il n'y ait pas d'hommes nécessaires, il en est cependant qu'il est difficile de remplacer. M. Gatien appartenait à cette catégorie d'hommes, et son successeur en fit l'expérience. Il fut en butte presque tout le temps, à une opposition déraisonnable, et les paroissiens en général s'appliquèrent à lui rendre la vie pénible. Aussi, son séjour au Cap-Santé ne fut pas heureux, et il a dû quitter sans regrets cette paroisse qu'il a desservie pendant quatre ans.

Lorsque M. Lefrançois arriva au Cap-Santé, il n'était guère de mode, nulle part, de chauffer les églises, même les dimanches. Le climat n'était pourtant pas plus doux et le bois moins en abondance qu'aujourd'hui. Mais comme on n'avait jamais connu d'autre régime—l'esprit de routine aidant— les poêles n'avaient pas droit de cité dans les églises. C'est encore une de ces améliorations qu'on s'étonne, à bon droit, d'avoir été généralisées si tard, tout en tenant compte du fait que les poêles étaient alors très rares dans notre pays. Quelques semaines seulement après son arrivée, M. Lefrançois convoqua donc les marguilliers, et leur fit agréer la proposition d'installer deux poêles, lorsqu'on

aurait construit la cheminée nécessaire pour leur fonctionnement. A cette époque, l'église n'avait pas même de chassiss doubles, et il fut décidé, dans la même assemblée, de pourvoir à cette lacune,

M. Lefrançois a donc le mérite d'avoir opéré cette importante réforme. Il ne débutait pas mal, il nous semble, et ce premier acte d'administration, qui témoignait de son intérêt pour les paroissiens, aurait dû lui concilier à jamais leurs sympathies. Il n'en fut rien cependant. Bien plus, cette sage innovation provoqua les murmures et les critiques d'un bon nombre.

On dirait vraiment, en certaines circonstances, que les gens n'ont reçu le don de raison que pour déraisonner. Néanmoins, les récalcitrants finirent par admettre qu'il est aussi logique de chauffer les églises que les maisons privées, qu'il vaut mieux être dans une salle tempérée que dans une glacière, et ils cessèrent leurs ridicules *jérémiades*. Depuis assez longtemps, un troisième poêle a été ajouté aux deux premiers, et si l'on tentait aujourd'hui d'en supprimer un seul, il est probable que la paroisse entière se mettrait en grève.

La seule visite pastorale sous M. Lefrançois eût lieu en 1845, et le nombre des confirmants fut de 281.

Comme les années précédentes, la plupart des marguilliers sortis de charge n'étaient pas en règle, et ne purent présenter leurs comptes, à l'exception seulement d'un M. François Décarreau. Aussi, le procès-verbal de cette visite commence naturellement par la même antienne, suivie d'une injonction aux marguilliers en défaut, de rendre les comptes de leur gestion respective, le plus tôt possible, et au plus tard dans l'espace de trois mois à partir de ce jour.

Mgr Signay fit ensuite de légers amendements au tarif de 1840, conseilla de nommer un procureur chargé de régler les comptes arriérés, suggéra de dresser une formule d'engagement, spécifiant les obligations du beffroi envers le curé, la fabrique et les paroissiens, attira sérieusement l'attention des marguilliers sur la nécessité de construire un nouveau presbytère, ordonna l'achat d'un grand ciboire d'argent et de quelques autres objets, renouvela l'ordonnance de sonner gratuitement les baptêmes, lorsqu'on ne demande qu'une seule cloche, prohiba l'inhumation des corps des enfants avec ceux des adultes, et engagea les marguilliers à faire disparaître les deux petits bâtiments



suspendus à la voûte de l'église — pour plusieurs raisons, ajoute le procès verbal, qu'ils ont paru goûter.

Toutes ces ordonnances, sauf une, comme nous le verrons furent mises à exécution.

Peu après la visite pastorale, le 10 août, le chemin de croix, que nous voyons actuellement dans l'église, fut érigé solennellement par M. Paisley, curé de Sainte-Catherine, délégué *ad hoc* par M. Lefrançois. La paroisse entière et plusieurs membres du clergé assistèrent à cette cérémonie.

(*a suivre*)

### Nécrologie

Le Révérend Monsieur Frédéric-Augustin Oliva, curé de St-François de Montmagny, décédé, était membre de la caisse ecclésiastique St Joseph, de la congrégation du Petit Séminaire de Québec et de la société d'une messe, section diocésaine. Son service et sa sépulture ont eu lieu à St-François, le 7 de ce mois, à 10 heures.

Le Révérend Monsieur Fortunat Aubry, ancien curé de St-Jean d'Iberville, décédé à Ste-Thérèse le 8 du courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

Le Très-Révérend Mr Jean-Octave Prince, Prévot du Chapitre de la cathédrale des Trois Rivières et curé de St-Maurice, décédé, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*. Arch. de Québec, 11 janvier 1898.

B.-Ph. Garneau, ptre, Secrétaire.

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu au couvent de Deschambault, le 15 ; à St-Alphonse, le 17 ; à la Pointe aux Trembles le 19 ; à St-Apollinaire, le 20 ; au couvent de Sillery, le 22.